

SERPENTS D'AFRIQUE OCCIDENTALE RECUEILLIS PAR M. GRUVEL,

PAR M. PAUL CHABANAUD.

Les Serpents qui font l'objet de cette Note sont compris dans un envoi arrivé au Muséum le 29 avril 1913. Le mauvais état de la plupart d'entre eux ne m'a pas permis de déterminer tous les individus de cette petite collection. Les seules étiquettes de la main du chasseur indiquent comme lieu de capture: Abomey. Il est possible que la récolte entière provienne de cet endroit, mais ceci n'est pas certain et serait même assez extraordinaire pour un certain nombre d'espèces décrites de régions situées beaucoup plus au Sud. Comme, au cours de ce voyage, M. Gruvel a exploré une grande partie de la côte occidentale africaine et que, d'autre part, une étiquette placée sur le bocal qui contient cette collection porte ces mots: «Embouchure du Congo», on peut admettre que les espèces sans indication de localité ont été capturées dans les limites de leur habitat connu.

TYPHLOPS VIRIDIFLAVUS Peracca.

1 individu, long. 165 millimètres.
Nouveau pour les collections du Muséum.

DIPSADOMORPHUS BLANDINGII Hallow.

4 individus provenant d'Abomey, dont 2 présentent une anomalie des écailles.

PSAMMOPHIS SIBILANS L.

2 individus, dont 1 jeune et 1 adulte, provenant d'Abomey.

NAIA MELANOLEUCA Hallow.

1 individu provenant d'Abomey.

NAIA NIGRICOLLIS Reinh.

2 individus jeunes sans localité.

CAUSUS RHOMBEATUS Licht.

2 individus provenant d'Abomey.

ATRACTASPIS CONGICA Peters.

1 individu, sans localité.

ATRACTASPIS DAHOMEYENSIS Bocage.

1 individu, sans localité, présentant les caractères suivants : 1 postoculaire distincte; dorsales, 29; ventrales, 223; sous-caudales entières 13, doubles 12. Longueur totale : 445 millimètres, dont 18 mill. pour la queue. Coloration : dessus gris très foncé, presque noir; partie inférieure de la lèvre supérieure et tout le dessous gris rosé avec le bord postérieur de toutes les ventrales et des sous-caudales blanchâtre.

Espèce nouvelle pour les collections du Muséum⁽¹⁾.

(1) C'est à ma connaissance le troisième individu connu de cette rarissime espèce. Décrite par Barboza du Bocage (*Jorn. sc. Lisb.*, XI [1887], p. 196) sur un exemplaire évidemment anormal, dont la postoculaire était soudée à la temporale, *A. dahomeyensis* ne figurait pas vraisemblablement dans les collections du British Museum en 1896, lors de la publication du troisième volume du *Catalogue of Snakes* de G. A. Boulenger. Le second exemplaire, du Togoland, a été signalé par Franz Werner dans un travail sur les Reptiles et Batraciens du Togoland, du Cameroun et de la Nouvelle-Guinée allemande, paru dans les *Verhandlungen der zoologisch botanisch Gesellschaft in Wien*, XLIX [1899], p. 149. Werner indique qu'il possède une postoculaire distincte, d'où il conclut, à juste titre, que le *type* de l'espèce était un exemplaire anormal. L'exemplaire de Werner possède 31 dorsales et 229 ventrales, ce qui est conforme à la description de l'espèce, mais il diffère du *type* par le nombre très supérieur des sous-caudales (4 entières et 23 doubles) et par la coloration.

L'individu capturé par M. Gruvel diffère du *type* par le nombre des dorsales (29 au lieu de 31) et des ventrales (223 au lieu de 240). Mais, à part la présence de la postoculaire, qui est, comme je l'ai dit plus haut, le cas normal, il lui est conforme par le nombre de ses sous-caudales et par sa coloration.